

Stabilité du taux de chômage au mois de juillet

Au mois de juillet 2026, le nombre de chômeurs-euses progresse légèrement (+54) pour s'établir à 3'905 personnes. Une augmentation un peu plus importante du nombre de demandeurs-euses d'emploi (+97) est également relevée portant l'effectif à 6'272 personnes.

Malgré cette hausse des effectifs, le taux de chômage cantonal se maintient à 4.3%, un niveau stable depuis le mois de mai. Cette stabilité contraste quelque peu avec les évolutions observées aux niveaux romand et national, où des hausses de 0.1 pt sont relevées avec des taux s'établissant respectivement à 4.2% et 3.0%.

L'évolution mensuelle du chômage dans le canton montre des tendances contrastées selon les catégories d'âge. Les jeunes de moins de 25 ans voient leur effectif augmenter (+15), à l'instar des personnes âgées de 25 à 49 ans (+50). Les plus de 50 ans enregistrent, quant à eux, une diminution (-11) au mois de juillet. Ainsi, le taux de chômage des jeunes s'établit à 4.2% (+0.1 pt), tandis que celui des seniors se maintient à 4.0%.

Certains secteurs économiques enregistrent une baisse de leurs effectifs, notamment la construction (-9), l'hébergement et restauration (-7) et certaines activités manufacturières (-13). A l'inverse, des augmentations sont observées dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+14) ainsi que dans le commerce de gros et les services de réparation (+7).

Si le nombre de chômeurs-euses augmente légèrement au mois de juillet, le taux de chômage cantonal se maintient à celui des mois précédents, indiquant une certaine stabilité du marché de l'emploi neuchâtelois.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

	Juillet 2026	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.3%	+0.0	-0.2
Suisse romande ⁷	4.2%	+0.1	+0.3
Suisse	3.0%	+0.1	+0.3

Nombre de chômeurs-euses selon la durée

1 838

1 167

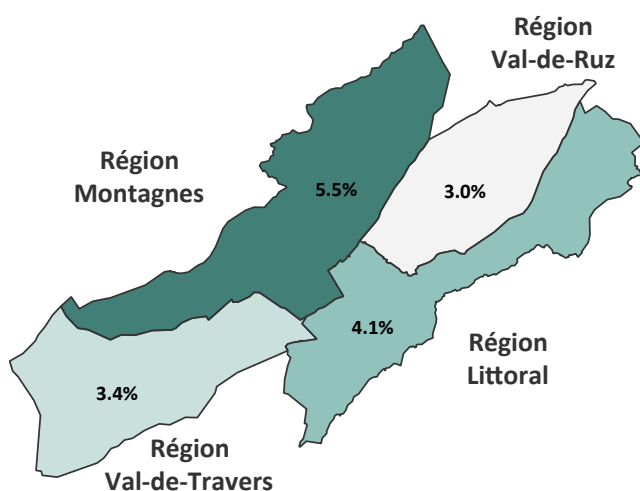
900

1-6 mois

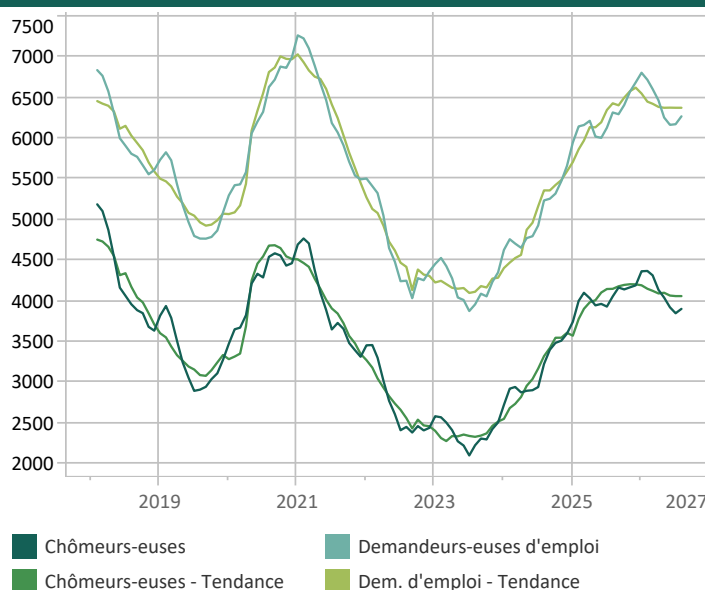
7-12 mois

> 1 année

Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

571

Places
vacantes⁸

254

Emplois
retrouvés⁹

110

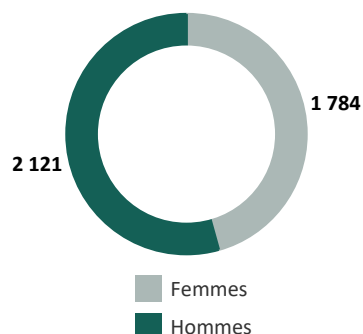
Arrivées en
fin de droit¹⁰

62.4%

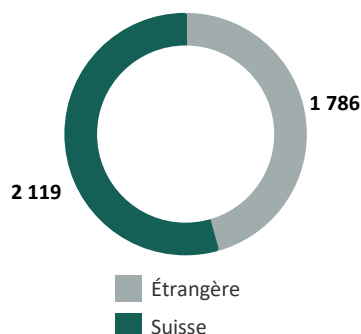
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

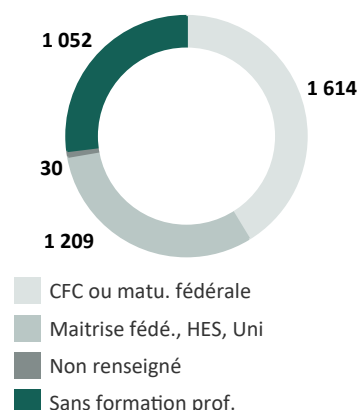
Selon le sexe



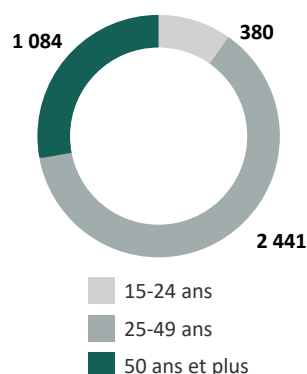
Selon l'origine



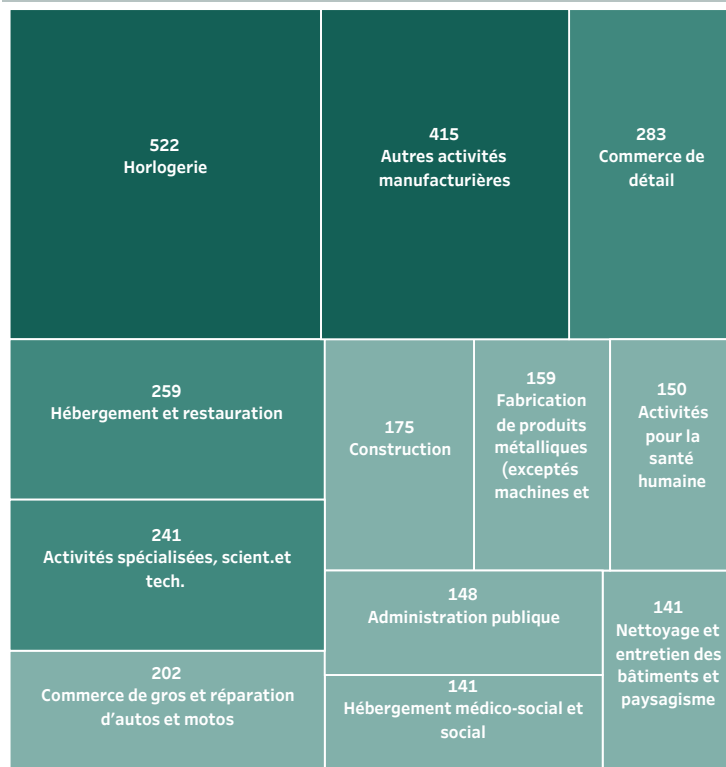
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2021 à 2023
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.